



INTERVENTION 27 AVRIL 2016

SUJET : SÉANCE PUBLIQUE

« Merci, Monsieur le Doyen.

Les dissensions extrêmes dans la majorité nous ont placés dans la situation unique de choisir entre ces deux Conseillers Nationaux celui qui sera le prochain Président de notre Assemblée. Nous avons pensé à l'intérêt de Monaco et à l'Institution du Conseil national avant tout, et il nous semble que Monsieur STEINER est le mieux à même de le représenter avec dignité.

Le mépris dont a fait l'objet la minorité (qui représente 49,7% des Monégasques, rappelons-le) depuis l'élection de Monsieur NOUVION, l'incapacité de celui-ci de fédérer ses propres troupes, la pauvreté inimaginable du bilan législatif de ces trois premières années de la mandature, sa gestion personnelle et catastrophique de dossiers importants comme l'extension en mer, sa technique de dresser constamment les Monégasques les uns contre les autres, et enfin, sa manière féodale de traiter les permanents du Conseil national, sont les principales raisons qui nous ont amenés à faire ce choix.

Une fois élu en 2013, Monsieur NOUVION a agi comme si le Conseil national, c'était lui, et lui seul. Ce n'est pas l'esprit de nos Institutions et ce n'est pour en aboutir là que les Monégasques ont voté pour sa liste. De toute évidence, une majorité de la majorité partage ce triste constat. La roche tarpéienne est proche de Capitole.

Nous pensons que Monsieur STEINER fera un meilleur travail, d'une manière plus apolitique, respectant les opinions de chacun, même s'il ne les partage pas. L'amendement budgétaire, que nous soutenons, est un bon exemple. On peut être en sa faveur ou pas, mais est-il vraiment nécessaire et constructif de traiter ceux qui le soutiennent comme de dangereux parlementaristes qui veulent la chute de Monaco ? Ce n'est pas notre vision de la politique et du rôle que doit jouer le Conseil national et son Président.

Le mépris doit faire place au respect.

Nous n'avons demandé aucune contrepartie pour ce vote, et nous n'en avons accepté aucune.

Car les trois élus de la minorité du groupe Union Monégasque que nous sommes continueront à défendre les idées pour lesquelles nous nous sommes engagés.

Ces idées visent à faire de Monaco un pays plus moderne, plus juste, plus respectueux de son environnement, et plus en phase avec son temps.

C'est dans cet esprit qu'il faut concevoir l'amendement budgétaire dont l'absence met le Conseil National chaque année dans la position intenable du tout ou rien quand il s'agit de voter les budgets. La triste farce à laquelle nous avons assisté lors du dernier Budget Rectificatif montre bien qu'il faut changer quelque chose au dispositif pour le rendre plus mature.



C'est aussi dans cet esprit qu'il faut comprendre notre insistance pour que toutes les recettes et toutes les dépenses publiques du pays soient incluses dans le budget soumis au vote des Conseillers nationaux, comme le demandent les Articles 37 & 38 de notre Constitution, et que l'on cesse de traiter le Fonds de Réserve Constitutionnel comme un budget bis non validé par la Haute Assemblée. Insister sur le respect de la Constitution n'est-il pas le devoir premier des Conseillers Nationaux ?

C'est dans l'esprit de soutenir notre Prince Souverain dans ses efforts en faveur de l'environnement qu'il faut comprendre notre position contre la reconstruction de l'usine d'incinération in situ, à vingt mètres du futur collège, alors que d'autres solutions plus respectueuses de l'environnement et de notre santé sont envisageables en coopération avec notre pays ami.

C'est enfin dans cet esprit qu'il faut regarder les trois propositions de loi phares que nous avons déposés visant à éliminer les discriminations entre Monégasques, en proposant un pacte de vie commune, en réformant le statut de chef de foyer, et en proposant un mandat de protection future pour nos aînés.

Gageons que notre coopération avec la nouvelle équipe de la majorité du Conseil national nous permettra d'avancer sur ces dossiers dans les deux ans qui viennent.

C'est ce que nous souhaitons pour le bien de Monaco et des Monégasques.

Merci.

Monsieur le Président, je voulais juste avoir confirmation que le vote sera bien pour les quatre candidats pour les trois postes, c'est bien cela ? Ou est-ce que le candidat de l'opposition est élu par les membres de l'opposition, je voulais juste être clair sur ce point.

Oui, je voulais juste savoir si le vote que nous allons réaliser maintenant est pour les quatre candidats, pour trois places ou si, comme vous l'avez suggéré et comme c'était le cas auparavant, le candidat de l'opposition est élu par les membres de l'opposition comme c'était le cas dans le passé ? Maintenant si vous voulez que l'on vote pour tout le monde, on votera pour tout le monde, il n'y a pas de souci...

Bien sûr, parce que cette histoire-là est incroyable. Nous, nous assistons en spectateurs à une majorité qui se fragmente. Alors moi je vous invite à rejoindre la majorité....

La minorité qui deviendrait majorité mais à ce moment-là, Monsieur Nouvion, il faudra que vous signiez noir sur blanc sur l'amendement budgétaire, il faudra que vous signiez noir sur blanc sur toutes les propositions de loi que nous avons faites et à ce moment-là, peut-être, nous aurons une majorité. Pour l'instant, nous quatre avec M. ELENA, je le répète, nous représentons 49,7 % des suffrages, chacun des quatre élus ici représente quatre fois et demi le plus d'électeurs que tous les



UNIONMONÉGASQUE

autres, chacun d'entre vous, et on défend les positions que nous avons défendues aux élections et il n'est pas question que l'on devienne une majorité quelconque.

Merci.

Je m'abstiens parce que comme M. BOERI s'abstient à tout et je ne sais pas pourquoi...

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier